

2011 CAPS-ACÉAU HOST SCHOOL SELECTION PROCESS

Le CAPS-ACÉAU 2011 Conseil d'Administration veulent remercier ceux qui ont participé à CSEPI.

En reconnaissance l'immense territoire canadien et de la distribution inégale des écoles de planification urbanisme, l'amélioration le processus d'accueil en cours d'études de sélection des appels d'offres à la Conférence 2011 à Waterloo a été identifié comme une initiative importante. Les réactions au cours de la période de consultation offerte l'actuel conseil d'une meilleure compréhension des défis auxquels fait face la présente sélection de processus. Les Étudiants de planification urbanisme et de leurs diverses associations de partout le Canada ont été invités à partager leurs points de vue, des expériences, des préférences et opinions afin d'améliorer le processus actuel. Le résultat est une amélioration du processus de sélection de la conférence qui compte pour la rétroaction reçue et qui conforme la dispersion nationale des écoles de planification.

Préparation et de placer une enchère

Chaque école qui souhaite faire une offre d'accueillir la Conférence 2012 doit:

1. Aviser le Conseil d'administration 2011 par courrier électronique votre intention de placer une enchère d'accueillir la Conférence 2012. Votre notification doit indiquer clairement votre école et votre candidates pour le conseil d'administration 2012. Il faut inclure les postes de: président, vice-président, trésorier et secrétaire. La notification d'intention de soumissionner doit être envoyée à [brad.bradford @ caps-aceau.org](mailto:brad.bradford@caps-aceau.org) au plus tard le **21 janvier 2011**, à minuit.
2. Préparer une proposition de deux pages (maximum) décrivant vos idées et intentions d'accueillir la Conférence 2012 pour fournir des participants à la conférence avec la possibilité d'examiner votre candidature avant l'assemblée générale annuelle (AGA), le 5 février 2011. Cette proposition devrait accompagner votre intention de soumissionner et la notification doit être envoyée à [brad.bradford @ caps-aceau.org](mailto:brad.bradford@caps-aceau.org) au plus tard le **21 janvier 2011**, à minuit.
3. De plus de votre intention de placer une notification de soumission et la proposition de deux pages, il faut accompagner une lettre d'appui par votre directeur de l'école. S'il vous plaît informer le directeur de l'école qui, avec votre proposition, la lettre sera publiée sur le site Web de CAPS-ACÉAU et distribué lors de la conférence de 2011 à Waterloo. La lettre d'appui doit être envoyé à [brad.bradford @ caps-aceau.org](mailto:brad.bradford@caps-aceau.org) au plus tard le **21 janvier 2011**, à minuit.
4. Préparer une présentation de cinq minutes pour être livré à l'AGA le 5 février 2011 à partir d'environ 12pm-1pm. Cette présentation vous donnera l'occasion de transmettre votre vision de la Conférence 2012 pour les participants de vote.

5. Nulle école peut accueillir une conférence au cours des années consécutives.
6. Le vote aura lieu à l'assemblée générale annuelle le 5 février 2011 à partir de 12pm-1pm. La Conférence 2012 sera décerné à l'école d'appel d'offres recevant le plus de votes.
7. L'école hôte 2012 sera annoncée après le discours de clôture samedi

2011 PROTOCOLE DE VOTE CAPS-ACÉAU

Le Protocole de vote est basé sur les réactions de la CSEPI et seront strictement appliquées.

- 1) Chaque élève qui désire à voter doit présenter son badge 2011 CAPS délégués à la Conférence afin de recevoir un bulletin de vote éligibles à l'assemblée générale le 5 février 2011.
- 2) Les bulletins de vote sera remis au début de l'AGA. Les étudiants qui entrent après 12:15pm n'aura pas un bulletin de vote et ne sera pas admissible à voter.
- 3) Les étudiants doivent être présents pendant toute la durée de toutes les présentations afin de pouvoir voter.
- 4) Un seul bulletin par élève.
- 5) Seulement les étudiants qui sont inscrits présentement à l'école peuvent voter.
- 6) Les votes seront pondérés dans un effort pour tenir compte du nombre variable des écoles de planification urbanisme et de leur répartition nationale. Pondération des votes reflètent le nombre de l'Institut canadien de la planification (CIP) a accrédité les écoles de planification dans chaque province et territoire:

Nombres d'écoles de planification urbanisme	Pondération de vote d'étudiant
0-2	3
3-4	2
5+	1

Province	Pondération de vote d'étudiant
British Columbia	2
Alberta	3
Saskatchewan	3
Manitoba	3

Ontario	1
Quebec	2
Nova Scotia	3

Par exemple, bulletin de l'élève à partir d'un CIP Colombie-Britannique, accrédité l'école de planification est une valeur de deux voix pour l'établissement d'accueil de leur choix (le vote ne peut pas être fractionnée).

Pondération des voix va changer si une nouvelle école dans cette province reçoit l'accréditation CIP.

7) Les bulletins seront déposés dans un contenant scellé, comptés et vérifiés par le CAPS Conseil d'Administration 2011. L'école avec le plus grand nombre de voix sera attribué à la Conférence 2012.

8) En cas de partage égal des voix, de nouveaux bulletins seront distribués selon le Protocole de Vote où les électeurs ne peuvent pas voter que pour une des écoles qui partage un vote égal. Les bulletins seront déposés dans un contenant scellé, comptés et vérifiés par le CAPS Conseil d'Administration 2011. L'école d'appel d'offres avec le plus grand nombre de voix sera attribué à la Conférence 2012.